commune d'Illiers Combray

# ARRÊTÉ

## N° 2024-040

**ARRETE PORTANT AUTORISATION**

**D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE**

Le Maire d'Illiers-Combray,
Vu le Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme, notamment l'article L.48,
Vu la loi n°91.32 du 10 janvier 1991 relative à la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme,
Vu la loi n°2000.656 du 13 juillet 2000 qui précise que les associations qui établissent des cafés ou débit de boissons pour la durée des manifestations publiques qu'elles organisent ne sont pas tenues à la déclaration prescrite à l'article L 31 mais qu'elles doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale dans la limite de cinq autorisations annuelles,
Vu l'ordonnance n°2015-1682 du 17 décembre 2015 et notamment l'article 12,
Vu la demande présentée le 16 janvier 2024 par Madame Fannie GIRAC, coordinatrice sécurité de l'association DAVAI SAS de SENLIS, en vue d'obtenir l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons des 1er, et 3ème groupes, à L'Espace Florent d'Illiers, situé 4 rue de la Folie Cotton à Illiers-Combray à l'occasion de leur MAD JACQUES VELO PERCHE qui aura lieu le Samedi 13 avril 2024 de 16h00 à 02h00 et le Dimanche 14 avril 2024 de 8h00 à 14h00,
Considérant qu'il s'agit de la première demande de l'année 2024,

Article 1er : Madame Fannie GIRAC, coordinatrice sécurité de l'association DAVAI SAS de SENLIS est autorisée à ouvrir un débit de boissons des 1er, et 3èmegroupes, à l'Espace Florent d'Illiers, situé 4 rue de la Folie Cotton à Illiers-Combray à l'occasion de leur MAD JACQUES VELO PERCHE qui aura lieu le samedi 13 avril 2024 de 16h00 à 2h00 et le Dimanche 14 avril 2024 de 8h00 à 14h00.

Article 2 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Illiers-Combray et le Brigadier de Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Illiers-Combray, le 07 février 2024,
Bernard PUYENCHET
Maire d'Illiers-Combray

MAIRIE 28120 ILLIERS COMBRAY

Marie-Claude FRANÇOIS
Adjointe au Maire

Accusé de réception en préfecture
028-212801963-20240208-AR-2024-040-AR
Date de télétransmission : 08/02/2024
Date de réception préfecture : 08/02/2024